

« Sensibiliser les jeunes aux problématiques de l'énergie »

Situation et justification

Diverses actions visant la sensibilisation des jeunes aux problématiques de l'énergie ont été réalisées sur la commune de Bernex, avec différents programmes menés notamment par l'association TerraWatt, qui impliquait les élèves dans la gestion de l'énergie de leur établissement scolaire.

Il apparaît que ces actions ont été faites de manière ponctuelle. En conséquence, les différentes volées d'élèves n'ont pas toutes bénéficié des mêmes enseignements, ni pu participer aux mêmes actions. Il serait préférable que des actions suivies dans le temps soient menées, afin de permettre aux générations successives de jeunes d'avoir accès aux enseignements similaires. Par ailleurs, s'agissant de la jeunesse, des actions ouvertes, comme des concours d'idées, reconduits de manière régulière semblent également pouvoir devenir un moteur important dans le cadre de la sensibilisation des jeunes aux problématiques de l'énergie qui les concerne particulièrement.

Objectifs visés :

- Favoriser la sensibilisation des jeunes aux problématiques liées à l'énergie, notamment son utilisation rationnelle et le développement de formes renouvelables.
- Développer la connaissance des jeunes sur un domaine qui les concerne particulièrement, s'agissant de leur avenir.
- Favoriser la créativité et le dialogue entre les jeunes, mais également entre les générations, sur les problématiques de l'énergie. .
- Offrir une plateforme et de la visibilité aux jeunes qui souhaitent s'investir et font preuve de créativité dans ce domaine.

Pertinence « développement durable » de l'action

- Pôle environnemental : Contribue indirectement à la préservation des ressources naturelles non renouvelables et la réduction des émissions polluantes grâce aux personnes sensibilisées qui réduisent les gaspillages d'énergie.
- Pôle économique : Contribue, à l'échelle locale, au développement d'activités spécialisées dans l'information et la formation des jeunes.
- Pôle social : L'action favorise l'information, les échanges et le dialogue en matière d'économies d'énergies entre les jeunes et les différentes générations (la sensibilisation des jeunes peut permettre de modifier des comportements dans leurs familles).

Descriptif de l'action:

Les actions décrites ci-après constituent un catalogue de possibilités. Elles peuvent être réalisées dans leur ensemble ou en partie. Il peut être aussi opportun de considérer ces actions les unes après les autres, et d'en réévaluer chaque année la pertinence avant d'investir plus de ressource.

Optimiser les outils institutionnels existants :

- La commune développe toutes les synergies envisageables avec les directeurs des établissements scolaires, afin que tous les outils dont dispose le DIP en matière de sensibilisation sur l'énergie soient utilisés par les écoles situées sur le territoire communal.

Recourir au réseau associatif et valoriser ses actions

- La commune favorise, en collaboration avec les services en charge de la jeunesse, et les milieux associatifs concernés par la jeunesse et l'énergie, la participation à des activités liées à l'objectif de sensibilisation. Divers moyens de promotion (écoles, internet, mailing)

peuvent être utilisés. Ces activités peuvent être des camps de vacances, des journées découvertes, des chantiers didactiques, des visites d'installations...

Organiser un concours sur l'énergie

- La commune (ou un mandataire tel que bureau spécialisé ou association) organise, de manière régulière, un **concours d'idée sur les économies d'énergies**. Ce concours devrait être réservé exclusivement aux écoliers, ses règles précises doivent encore être définies une fois l'action adoptée. Dans les grandes lignes, il s'agit de stimuler la créativité des jeunes, et de récompenser les meilleures idées et les meilleures créations.

Les expressions de type artistiques, telles que dessins, bande dessinée, nouvelles, ou réalisations de films (les jeunes disposant de plus en plus de matériel et de compétences pour réaliser des projets audiovisuels avec du matériel léger) doivent figurer dans les moyens pouvant être utilisés. Au même titre que les propositions concrètes qui doivent présenter une réelle faisabilité et reproductibilité.

Un comité d'organisation composé de spécialistes en énergie, en pédagogie, et de représentants communaux devrait être constitué pour définir un règlement et lancer le concours. Le comité d'organisation pourrait également proposer un Jury, qui statuerait une fois les projets rendus, pour déterminer les lauréats. Plusieurs prix pourraient être décernés, selon la catégorie d'âge ou le niveau scolaire ; les réalisations individuelles ou de groupes, etc...

Les prix, dont la nature doit être définie par le comité d'organisation, devraient être remis lors d'une fête de l'énergie ou du développement durable, de manière officielle, afin de valoriser les initiatives.

Calendrier :

Année scolaire 2009-2010 pour le concours et la valorisation des actions associative. Année scolaire 2010-2011 pour l'aspect institutionnel. A adapter au calendrier des évènements communaux.

Responsables :

Le-la Conseiller-ère administratif-ve en charge du développement durable (énergie), le-la Président-e de la commission « Développement durable et sports », le Secrétaire général, le Chef du département « Environnement et services extérieurs ».

Partenaires et mode de participation :

- DIP
- Associations communales de jeunes ou en faveur de la jeunesse
- Conseils d'établissements
- École technique
- Associations spécialisées dans la sensibilisation des jeunes aux problématiques de l'énergie
- Association de parents
- Le ScanE

Budget :

Environ 10'000.- pour le concours, les autres actions étant intégrées aux tâches de l'administration communale. Un montant complémentaire est à préciser concernant : la création d'une structure appropriée et les divers dédommagements que ça pourrait concerner, l'organisation globale du concept, le jury, la communication sur le projet ainsi que la valeur des prix. Le recours au sponsoring pourrait être une possibilité pour le recueil de prix, ce qui diminuerait le budget.

Indicateurs de développement durable :

- Nombre de participants aux concours.
- Nombre de demandes concernant une participation à des activités énergie.

Suivi et amélioration continue :

Établissement d'un rapport annuel sur le concours, le nombre de concurrents qu'il a sollicité, ainsi que la qualité des projets présentés. Suivi de son évolution au fil des ans.